

vendredi 25 février 2011



Journal Ouest-France du **vendredi 25 février 2011**
Edition : **Alençon-Orne Est** - Rubriques : **L'Aigle-ville**

Réseau de chaleur au bois : on continue d'y réfléchir

Dans le cadre du Grenelle de



Grand consommateur d'énergie, le centre aquatique, actuellement en chantier pour y réaliser des économies, fera partie des équipements publics raccordé à ce réseau chaleur.

l'environnement, la ville a souhaité engager une réflexion sur la mise en place d'un réseau de chaleur au bois. Cette démarche vise non seulement la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également la maîtrise des dépenses énergétiques.

Un réseau de chaleur se définit comme une installation comprenant une, ou plusieurs sources de chaleur, et un réseau primaire de canalisations calorifugées empruntant la voirie publique, ou privée, et aboutissant aux échangeurs des différents utilisateurs où l'eau abandonne sa chaleur aux réseaux de distribution intérieure. La ville a sollicité l'aide du bureau d'études *Biomasse-Normandie* pour mieux appréhender ce projet.

Le projet

La puissance totale requise pour couvrir les besoins (chauffage et eau chaude) s'élève à environ 12 000 kW pour des besoins annuels estimés à 21 600 MWh utiles par an. Le service comprendra une chaudière automatique à bois de 3 500 kW environ et plusieurs chaudières au gaz, d'une puissance totale de 12 000 kW en appoint et secours. cela devrait couvrir les besoins de l'ensemble des bâtiments et équipements qui seront raccordés: « **près de 1 000 logements sociaux, l'hôpital, le centre aquatique, deux résidences pour personnes âgées, six écoles, trois collèges, le lycée, la mairie, le gymnase Pichot, le CASA, le gymnase Napoléon, le trésor public, le centre de secours, l'hôtel du Dauphin, le futur pôle santé, la maison d'accueil spécialisée.** » Il est prévu une longueur de réseau de canalisations estimée à 6 800 ml (longueur de tranchées) et 30 sous-stations. Le montant total de l'investissement est évalué à **7,23 millions d'euros hors taxes** ; le montant à financer, après déduction des subventions, s'élève à 3,88 millions d'euros hors taxes. Le prix moyen pour les usagers s'élèvera à 65 €/MWh.

Environnement et gestion

Ainsi, ce sont près de 4 700 tonnes de CO₂ qui seront évitées chaque année grâce au réseau chaleur au bois. Ce projet prévoit également la mise en place d'équipements de traitement des fumées avec un système de filtration qui rejettera de la vapeur d'eau et stockera les poussières. Concernant la gestion de ce réseau, c'est un mode de gestion concessive qui sera privilégié, à la fois pour le financement, la réalisation, l'exploitation technique mais aussi pour la gestion administrative. Le contrat est prévu pour 25 ans. « **80 % de l'approvisionnement en bois proviendra de la région aiglonne avec une livraison quotidienne.** »

Quelques chiffres

Besoin de chaleur : 22 100 MWh utiles. Budget global d'investissement : 7 230 00 € hors taxes dont près de 50 % pour le réseau de chaleur. Aides subventions : 3 623 000 €, soit 50 % du montant total des investissements prévisionnels. Coût global de la chaleur évalué à 63,30 € TTC/MWh utile. Valorisation de 11 000 tonnes de bois par an ; 2 000 tonnes (équivalent pétrole) par an de combustible fossile seront économisées ; 4 700 tonnes de CO2 seront évitées et la possibilité, lors de la création des 6 800 mètres de tranchées à travers la ville d'y insérer la fibre optique, en mutualisant les moyens. « **C'est un projet d'envergure pour moins dépendre des énergies fossiles, qui s'appuie sur l'économie locale** » a insisté le maire. Pour Jacques Frénéhard : « **ce n'est pas une économie mais un investissement et son coût est sensiblement plus cher que le coût actuel** ».

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdits.

A rectangular button with a blue background and white text that reads "Imprimer".
